

“CONDITIONS DE L'OPÉRATION REPRISE +6 000 points de fidélité Decat'Club

Le 15 Décembre 2022 de 00h01am 23h59pm

DECATHLON France SAS, société par actions simplifiée au capital variable, inscrite au RCS de LILLE Métropole sous le numéro 500 569 405, dont le siège social se situe 4 Boulevard de Mons, 59665 Villeneuve d'Ascq (ci-après l'“Organisateur”), organise une opération promotionnelle intitulée «Reprise de Novembre avec points de fidélité» (ci-après “Opération”) le 15/12/2022 de 00h01am à 23h59pm

Le Client comprend que la présente offre ne sera valable que durant la durée de l'Opération.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'OPÉRATION

L'objet de la présente Opération est de permettre aux clients détenteurs d'un compte DECAT'CLUB ayant recours au service Reprise pendant la Durée de l'Opération de bénéficier d'un octroi de 6.000 points fidélité DECAT'CLUB, suivant les présentes conditions.

ARTICLE 2 – CONDITIONS ET VALIDITÉ DE L'OPÉRATION

Chaque Client ne peut bénéficier de l'Opération «Reprise de Novembre avec points de fidélité» qu'une seule fois au cours de la Durée de l'Opération.

Pour bénéficier de l'offre, le Client doit :

- disposer d'un compte DECAT'CLUB
- être un particulier (un consommateur au sens de l'article liminaire du code de la consommation)
- être majeur et disposer de la capacité juridique
- recourir au service Reprise de DECATHLON, en France métropolitaine, pendant la Durée de l'Opération
- utiliser l'email renseigné dans le compte DECAT'CLUB pour effectuer la reprise

Aussi, le Client comprend et accepte :

- que l'Opération est réservée aux clients détenteurs d'un compte DECAT'CLUB au moment de l'Opération
- qu'il ne peut bénéficier de l'Opération qu'une seule fois. Ainsi, si le client fait plusieurs reprises au cours de l'opération, il ne bénéficiera qu'une seule fois des 6000 points ajoutés sur son compte client.
- qu'il doit participer avec son compte personnel. L'usage de plusieurs comptes avec des adresses différentes par le même client sera constitutif d'une fraude ou pourra donner lieu à des poursuites.
- que l'offre n'est pas cumulable avec une autre offre

Decathlon se réserve la possibilité de procéder à toute vérification liée à un cas potentiel de fraude et cela à tout moment. Decathlon se réserve le droit de ne pas octroyer les 6.000 points DECAT'CLUB en cas de violation des présentes conditions et notamment en cas de fraude avérée fondée par des éléments objectifs.

ARTICLE 3 - MISE À DISPOSITION ET UTILISATION DES POINTS

Les 6.000 points DECAT'CLUB seront disponibles sur le compte DECAT'CLUB du Client dans un délai de 15

jours ouvrés pour une reprise faite en magasin Decathlon et au plus tard le 31 Janvier 2023 pour les reprises faites par colissimo ou en retrait à domicile, sur le site secondevie.decathlon.fr

Ces 6.000 points DECAT'CLUB seront utilisables, en une ou plusieurs fois, pendant une période de 12 mois.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE DE DECATHLON

DECATHLON décline toute responsabilité si pour cause de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté, l'Opération devait être reportée, annulée, prolongée, écourtée, modifiée partiellement ou en totalité. Des compléments et modifications des présentes Conditions pourront être publiés en cas de nécessité pendant l'Opération. Ils seront alors considérés comme faisant partie des présentes Conditions.

Toute modification des présentes conditions donnera lieu à la publication de sa nouvelle version selon les mêmes modalités que celles initialement choisies par DECATHLON. La nouvelle version des conditions entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout participant sera réputé l'avoir acceptée du simple fait de sa participation à l'Opération, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification.

DECATHLON ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable :

- d'un quelconque dysfonctionnement du réseau "Internet" empêchant le bon déroulement de l'Opération ;
- en cas de difficultés de connexion liées à l'exploitation du réseau et notamment son encombrement ;
- en cas d'injonction administrative restreignant son activité.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

Si le bon déroulement administratif et/ou technique de l'Opération devait être perturbé, ou susceptible de l'être, par un virus, bug informatique, mesures étatiques exceptionnelles notamment pour des motifs sanitaires ou toute intervention non-autorisée ou toute autre cause échappant à Decathlon, celle-ci se réserve le droit d'interrompre ou de suspendre l'Opération.

ARTICLE 5 – DONNEES À CARACTERE PERSONNEL

Sur internet, le Client a transmis un certain nombre d'informations (tel que le nom, le prénom, l'adresse mail) dans le cadre du programme de fidélité DECAT'CLUB.

Conformément au règlement européen n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données, vous trouverez l'ensemble des informations sur le traitement de vos données à caractère personnel [ICI](#).

Pour toutes autres questions sur vos données, il vous suffit d'envoyer un message à Grégory en cliquant juste [ICI](#).

ARTICLE 6 – ACCEPTATION DES CONDITIONS

Toute participation à l'Opération implique l'acceptation pure et simple des présentes Conditions.

ARTICLE 7 – REGLEMENT DES LITIGES ET LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions sont soumises à la loi française notamment pour tout litige qui viendrait à naître du fait de l'Opération objet des présentes conditions ou qui serait directement ou indirectement lié à celles-ci.

Toute question d'application ou d'interprétation des Conditions, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée dans le respect de la législation française.

Toute contestation doit en priorité être signalée à DECATHLON, et faire l'objet d'une tentative de règlement amiable. Aucune contestation ne sera recevable une (1) semaine après la date de la fin de l'Opération.

Juridiction compétente : En l'absence d'accord amiable, tout litige relatif aux présentes conditions sera soumis à la juridiction exclusive du Tribunal situé à Lille spécialement déclaré compétent selon la législation en vigueur.

Service Client Decathlon :

En cas de question ou de réclamation, le client peut contacter le service client :

- **par téléphone** au 09 69 368 369 (coût d'une communication locale depuis un téléphone fixe en France métropolitaine) de 9h à 20h du lundi au samedi, hors jours fériés
- **par internet :** [aide/contact](#)
- **par voie postale à l'adresse suivante :** Decathlon France – Service clients Decathlon.fr - 4, boulevard de Mons 59665 VILLENEUVE D'ASCQ.

Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par DECATHLON.

Le Client ayant effectué un rachat sur le Site peut donc adresser une réclamation :

- **par voie électronique**, via le site www.cm2c.net, en renseignant le numéro SIRET "50056940503239"
- **par voie postale :** CM2C, 14 rue Saint Jean, 75017 Paris

La solution proposée par le médiateur ne s'impose pas aux parties, qui restent libres à tout moment de sortir du processus de Médiation.

Conformément à l'article L 612-2 du Code de la consommation, l'une des conditions préalables à l'examen du litige par le médiateur est la suivante : le consommateur doit justifier avoir tenté de résoudre préalablement son litige avec le vendeur. Le délai dans lequel le Client peut saisir le médiateur est de 12 mois à partir de la date de la réclamation écrite adressée au service client DECATHLON.

ARTICLE 8 – COMMUNICATION DES CONDITIONS DE L'OPÉRATION «Reprise de Novembre avec points de fidélité»

Les présentes conditions sont affichées sur le site internet decathlon.fr et pourra être communiqué gratuitement à toute personne en faisant la demande par courrier.

La demande doit être adressée par écrit à DECATHLON.